

La rénovation verte du grand Belle-Beille

Lettre d'info #8 - Juillet 2025



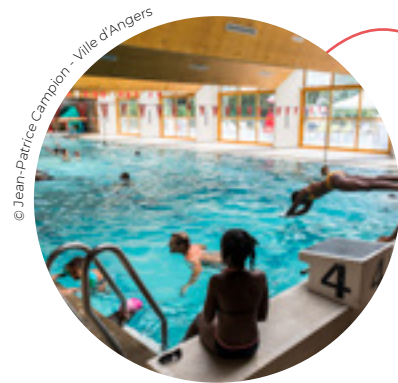
Reconstruite en lieu et place de l'ancien équipement, la piscine de Belle-Beille a été inaugurée le samedi 14 juin.

La nouvelle piscine n'attend plus que vous!

Après un an et demi de travaux, la nouvelle piscine de Belle-Beille a ouvert ses portes, le dimanche 15 juin. L'équipement propose un coin pataugeoires, un bassin intérieur, des jeux aquatiques, un espace adapté aux baignades de soleil et un bassin nordique de 250 m² pour la nage en plein air.



Piscine : de la déconstruction à l'ouverture



Septembre 2022
Un dernier plongeon gratuit est proposé à tous les habitants, lors d'une journée festive, avant la déconstruction du bâtiment.



Avril 2024
La première pierre de la piscine est posée, en présence de Jean-Marc Verchère, maire d'Angers de 2022 à 2024, et de Sophie Lebeaupin, adjointe du quartier.



Août 2024
Le bassin intérieur de la future piscine est réalisé.



Juin 2025
À l'occasion de la fête de l'été, la Ville d'Angers et la compagnie Atelier de papier proposent un «plongeon sonore et graphique» juste avant l'inauguration officielle de l'équipement. Les habitants sont invités à créer une fresque à partir des carreaux de mosaïques récupérés de l'ancienne piscine.

L'équipe de la piscine vous fait visiter !



Été 2025
Pendant les vacances, la piscine est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi (de 12h à 13h45 et de 15h à 19h), le mercredi (de 12h à 13h45 et de 15h à 19h45), le samedi (de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h), le dimanche et les jours fériés (de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h).

Juin 2025
La piscine est inaugurée par Christophe Béchu, maire d'Angers. À sa droite : Francis Guiteau, adjoint à la Rénovation urbaine, Sophie Lebeaupin, adjointe du quartier Belle-Beille, Constance Nebbula, vice-présidente du conseil régional, Philippe Chopin, préfet du Maine-et-Loire, Jean-Marc Verchère, ancien maire d'Angers. À sa gauche : les premiers usagers de la piscine, Vincent Legris, Léa Cayez, Camille Fontaine, Joël Gaudin.

FOCUS

Où stationner dans le secteur Tati pendant les travaux ?

Tandis que le chantier de la place Marcel-Vigne se poursuit, plusieurs parkings sont accessibles dans le secteur Jacques-Tati.



Concertation : bien vieillir dans mon quartier

En avril, habitants et partenaires étaient invités par la Ville d'Angers, en lien avec le CCAS, à réfléchir aux moyens d'améliorer le quotidien des seniors à Belle-Beille et au Lac-de-Maine. La restitution de ce travail collaboratif sera proposée à tous entre le 6 et le 12 octobre, à l'occasion de la semaine nationale des personnes âgées et des retraités.

Les conclusions nourriront notamment la programmation de l'espace situé au rez-de-chaussée de la future résidence seniors rue Hamelin (voir ci-dessous) et seront au cœur des échanges d'un comité seniors, prochainement mis en place.

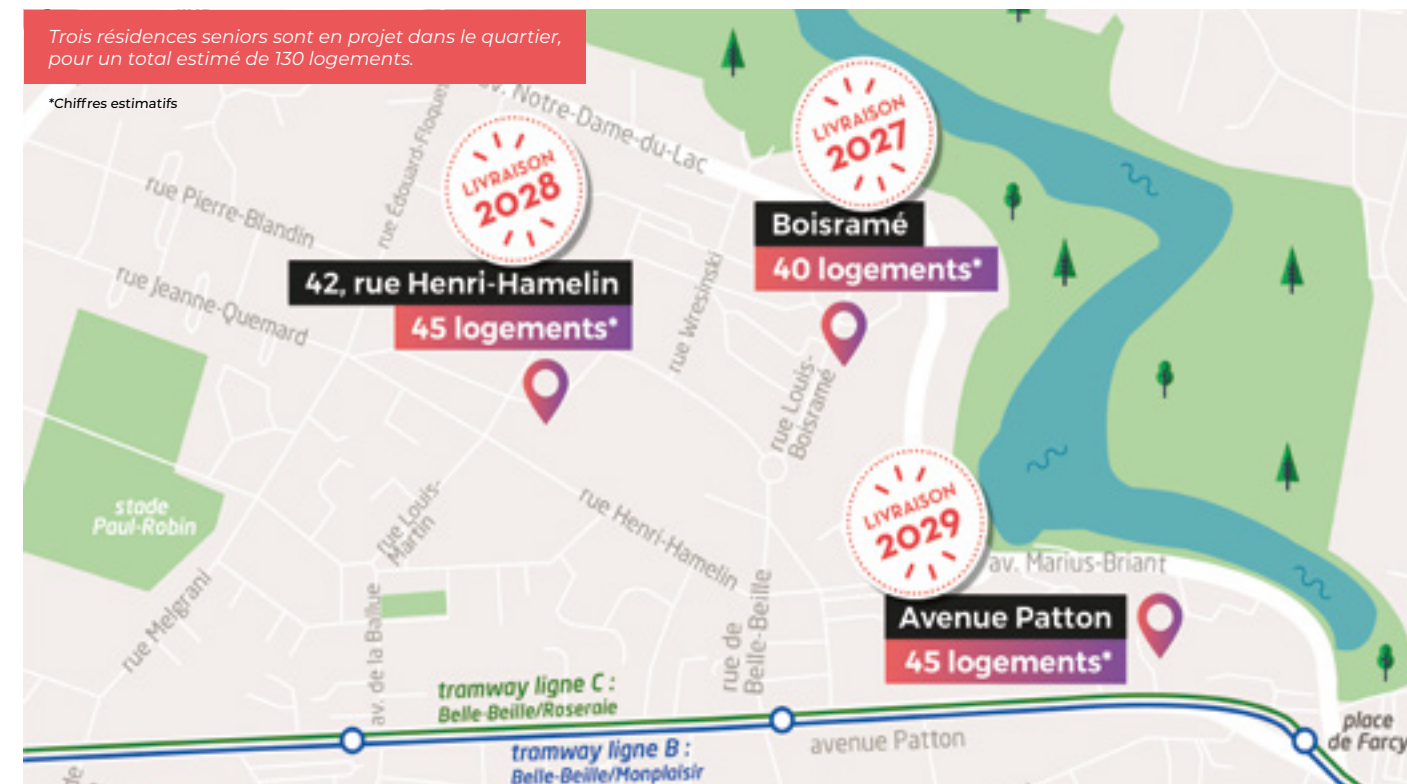


Une immersion d'une journée dans le quartier, un questionnaire et deux ateliers ont permis de recueillir l'avis d'une centaine d'habitants et d'une vingtaine de professionnels et représentants associatifs.

Une nouvelle offre de logements seniors

Alors que la déconstruction de l'ancien bâtiment qui accueillait La Rose de Noël se termine pour laisser place, d'ici à 2027, à un bâtiment collectif de logements privés en accession à la propriété, trois résidences seniors sont en projet à Belle-Beille.

Toutes seront adaptées à la perte d'autonomie et construites par le bailleur social Angers Loire Habitat, en collaboration avec la Ville d'Angers (à l'instar de la résidence Europe 2 à Monplaisir et Selma à la Roseraie).



EN BREF

Un nouvel été d'aventures

Le terrain d'aventures est de retour place de la Dauversière. Jusqu'au 9 août, et pour le 8^e été consécutif, le centre Jacques-Tati propose aux enfants et aux adultes un lieu en libre accès, dédié à la rencontre et au partage autour d'activités comme la construction de cabanes, le bricolage ou le jardinage. Durant les vacances d'été, l'espace est ouvert du mardi au samedi, de 15h à 19h (jusqu'à 20h30 le vendredi).

© Ville d'Angers - Thierry Bonnet



En un peu plus de deux ans, les activités ont été nombreuses au 42 : de l'inauguration de la ressourcerie éphémère, en février 2023, aux nombreux ateliers écoresponsables artisanaux, artistiques et conviviaux...

« Permettre à la dynamique de perdurer »

En 2023, la Ville d'Angers confiait à l'association L'Établi la gestion provisoire des anciens locaux de la Caisse d'allocations familiales (CAF), voués à la démolition. Après deux années d'expérimentations et d'échanges autour de l'économie circulaire et créative, le tiers-lieu Le 42 fermera comme prévu fin juillet. Francis Guiteau, adjoint au maire en charge de la Rénovation urbaine, et Michel Akkaoui, président-fondateur de L'Établi, tirent un bilan de l'aventure.

© Ville d'Angers - Thierry Bonnet



Francis Guiteau



Michel Akkaoui

© Michel Akkaoui

créative, L'Établi souhaitait expérimenter la gestion d'un lieu de vie susceptible de porter son message auprès des habitants de Belle-Beille, d'Angers et de l'agglomération. Nous avons donc répondu à l'appel pour animer ce lieu, auquel nous voulions donner un rôle social via une gestion collective et ouverte, afin de montrer que d'autres façons de mener des projets existent.

un vecteur de lien social, pas seulement un lieu en plus, mais aussi un lieu différent. Et même si la Ville d'Angers a financé et accompagné la création du 42, ce succès n'aurait pu être possible sans l'implication des bénévoles et de tous les acteurs du quartier. C'est une grande fierté pour Belle-Beille d'avoir disposé d'un tel endroit.

quotidien de chacun et nous resterons impliqués auprès des partenaires du quartier. À moins qu'une opportunité ne se présente ailleurs, nous allons nous recentrer sur notre local historique, site des Biscottes, aux Ponts-de-Cé.

Quels étaient vos objectifs en début d'aventure ?

Francis Guiteau : L'idée est née d'une première initiative d'urbanisme transitoire à la Roseraie, en 2021. Elle avait mobilisé la Ressourcerie des biscottes et L'Établi, et nous avait séduits, avec le maire. Nous avions à Belle-Beille l'ex-bâtiment de la CAF en attente de démolition : les conditions étaient réunies pour faire preuve de la même audace et pour contribuer à la dynamique sociale déjà portée dans ce quartier par le centre Tati et le riche tissu associatif. L'économie circulaire faisait en plus écho au label Écoquartier décerné au projet de renouvellement urbain.

Michel Akkaoui : En tant qu'association dédiée à l'économie circulaire et

Que reprenez-vous de cette expérience ?

M. A. : Le 42 n'a cessé d'évoluer et de donner des fruits. Ce fut un formidable lieu de rencontre, mais aussi un outil au service des structures locales. Je retiens également les synergies et collaborations fructueuses entre artistes, artisans, entrepreneurs, associations et habitants. C'est la mobilisation de tout un collectif qui a permis que ce lieu vive de manière époustouflante. J'espère qu'à leur tour, ces fruits germeront ailleurs...

F.G. : Je retiens en effet la possibilité de réunir en un lieu unique divers entrepreneurs, artistes et activités, et d'en faire, en très peu de temps,

Qu'en est-il de l'avenir de ces activités ?

F.G. : Permettre à la dynamique initiée de perdurer est une priorité. Ainsi, toutes les animations, en grande partie créées avec la maison de quartier et devenues incontournables, ont vocation à trouver une place au centre Tati. Nous y travaillons. Pour les entrepreneurs, artisans et artistes, plusieurs pistes sont à l'étude.

M. A. : Le lieu ferme, mais les activités qu'il héberge n'ont effectivement pas vocation à disparaître. L'animation du territoire est une logique déjà inscrite dans l'ADN des acteurs locaux, notamment le centre Tati. De son côté, L'Établi va continuer à porter le principe d'une économie circulaire appliquée au

À VOS CÔTÉS

La Maison du projet

Une équipe et un lieu pour vous informer, vous faire participer, recueillir vos avis et vos idées. 33, avenue Notre-Dame-du-Lac - 02 41 19 53 70 angers.fr/nprubellebeille

Accueil : mardi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, ou sur rendez-vous.

La médiatrice travaux

Annick Valeray pour vous informer et poser vos questions sur les chantiers du quartier : 06 35 38 27 15 renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr

Le référent cadre de vie pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public : 06 65 36 41 69

Quel avenir pour le site ?

À l'automne, démarrera la démolition du bâtiment, préalable à la construction d'une résidence senior (*lire page précédente*). Dans le cadre de la feuille de route « Économie circulaire » signée par la collectivité, il s'agira d'une déconstruction vertueuse. Via un partenaire local, qui se chargera du diagnostic et de l'inventaire, les matériaux récupérables seront destinés à d'autres usages dans le quartier ou au-delà.